



# **PROJET ASSOCIATIF**

Association Loi 1901 déclarée en Préfecture du Rhône sous le N° W691053726  
Siège Social 96 bd Marius Vivier Merle 69003 LYON

## NOTRE HISTOIRE

L'association ODELIA, basée à Lyon, a été créée en mai 2004 par des professionnels de la gérontologie issus du monde associatif. Présidents et directeurs d'EHPAD, de structures de coordination, d'aide à domicile se sont réunis dans le but de défendre l'offre associative dans le secteur de la gérontologie.

L'objet de l'association ODELIA est de développer avec et pour les personnes âgées et leurs proches des solutions d'accompagnement de vie respectueuses de leur choix et soucieuses de soutenir leur autonomie. ODELIA a pour ambition de proposer des solutions adaptées à chaque étape du parcours de vie de la personne.

La démarche de l'association ODELIA, qui œuvre dans le champ de l'économie sociale et solidaire, repose sur une déclaration éthique forte :

« **RIEN N'EST PLUS RESPECTABLE QUE LA PERSONNE HUMAINE DANS TOUTES LES DIMENSIONS DE SON ETRE** ».

Cette assertion se traduit d'abord dans le lien de respect et d'attention à la personne âgée et sa famille considérées comme l'axe essentiel de la pratique gérontologique. Elle se concrétise ensuite dans une pratique participative et attentive à la parole de l'autre.

Une gestion saine et rigoureuse est enfin garante de tarifs les plus accessibles possibles.

L'objectif d'ODELIA est d'être un acteur associatif significatif du secteur de la gérontologie, pour accueillir, accompagner et soigner les personnes âgées, les personnes en défaut d'autonomie ou les personnes fragilisées.

## NOTRE VISION

Notre vision est celle d'une société inclusive où toute personne conserve ses droits, sa dignité, sa citoyenneté et sa liberté jusqu'à la fin de sa vie.

Pour cela, toute personne ayant besoin d'aide à la vie quotidienne doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement humain respectueux de **sa liberté de choix**.

## NOS VALEURS

**RESPECT** : toute personne doit pouvoir exprimer ses opinions, ses envies, ses craintes sans jugement, elle ne doit subir aucune forme de discrimination par la parole, le comportement ou les actions.

**ÉCOUTE** : une écoute attentive garantit la prise en compte des besoins de la personne et l'adaptation de la réponse apportée.

**CONFIANCE** : la relation à l'autre doit être empreinte de confiance afin que se tisse un lien qui dépasse la simple prestation de service et qui permet le « lâcher prise », facteur de bien-être.

**TRANSPARENCE** : tout projet, action, décision est motivé. Expliquer ce que nous faisons, pourquoi nous le faisons, et quelquefois aussi nos difficultés est fondamental.

**LIBERTE** : valeur fondamentale de la République, elle doit être protégée jusqu'au bout de la vie. Liberté de choix, de parole, de pensée.

**PARTICIPATION** : rien de grand ne s'accomplit seul et la seule vérité est celle du vécu de la personne. La participation de la personne accompagnée et de sa famille doit faire partie intégrante du projet de l'établissement et de son projet de vie.

**SOLIDARITE** : être là quand l'autre a besoin, se soutenir, s'entraider, faire passer ses propres devoirs avant ses droits.

**CONVIVIALITE** : le professionnalisme n'est pas incompatible avec la convivialité et la chaleur humaine qui doivent imprégner les lieux de vie et les services.

**HUMANISME** : regarder l'autre comme un être humain, et non comme un patient ou un résident, cultiver l'empathie, l'attention dans tous les gestes du quotidien.

## NOS PRINCIPES D'ACTION

**EMPOWERMENT** (capacitation) : « laisser faire », « faire faire », « faire avec », permettre de conserver la capacité de faire et choisir, stimuler, soutenir sont autant d'actions qui donnent ou redonnent à la personne accompagnée le sentiment de dignité, d'utilité, de satisfaction.

C'est un principe fondamental qui guide notre action et par conséquent l'élaboration de nos projets d'établissements.

Nous ne sommes pas le centre du projet, celui-ci doit être élaboré avec les personnes qui en bénéficient afin qu'il réponde au mieux à leurs besoins et aspirations.

**PARTENARIAT** : le travail en réseau est essentiel à la réussite de notre action au profit des personnes vulnérables que nous accompagnons. Les fondateurs et dirigeants d'ODELIA, ont aussi fondé et dirigé des CLIC, des réseaux de santé, des réseaux de prévention du suicide des personnes âgées.

Ils sont membres actifs de réseaux professionnels : FNAQPA, dont l'association est administratrice, AD-PA pour laquelle les directeurs d'ODELIA sont non seulement membres mais également correspondants départementaux ou nationaux.

Localement, des conventions sont systématiquement signées avec l'hôpital, le HAD, l'ADMR, des associations de bénévoles (JALMALV, Regards et boules de poils,...) les équipes mobiles d'hygiène, de soins palliatifs, de gériatrie ...

Les directeurs sont encouragés à participer à la vie de la commune, à mettre en place des actions intergénérationnelles, à se rendre aux réunions organisées par l'ARS et le département, à participer à des groupes de travail, à rencontrer leur collègues...

**EXPERIMENTATION – RECHERCHE – APPRENTISSAGE** : l'innovation passe par l'expérimentation, nous devons apprendre par l'expérience et sortir quelquefois du cadre qui nous est imposé par la profession, par une manière de faire qui s'est systématisée et dans laquelle nous nous sommes enfermés.

Inventer, essayer, évaluer sans cesse, sans autres limites que les valeurs qui nous animent et le respect de la législation.

Observer, comparer, apprendre des autres, écouter les personnes que nous accompagnons, sont les mots d'ordre de notre apprentissage.

**MANAGEMENT PARTICIPATIF** : les directeurs de site, en lien permanent avec la Direction Générale, ont toutefois une grande liberté d'action dans le cadre strict de leur délégation de pouvoirs.

Chaque collaborateur s'approprie le projet associatif ainsi que le projet d'établissement et y contribue.

Des espaces d'échanges et d'analyse des pratiques permanents sont aménagés dans les plannings.

## NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

**UNE GOUVERNANCE PROCHE DES REALITES** : ODELIA a été dès le début un lieu de rencontre de valeurs et de compétences. Elles garantissent la qualité du projet associatif, décliné par la suite dans les différents projets d'établissement.

La gouvernance « politique » ne doit cependant pas être trop éloignée de la direction opérationnelle. Ainsi le Directeur Général est invité permanent au bureau et au Conseil d'Administration de l'association et les directeurs de site sont invités une fois par an au Conseil d'Administration. Les administrateurs sont aussi référents d'un ou plusieurs établissements avec lesquels ils assurent un lien permanent.

**LA QUALITE AU MEILLEUR PRIX** : la qualité, tant dans l'accompagnement humain, dans l'environnement architectural et dans la gestion au quotidien doit être l'objectif prioritaire.

Toute l'action de l'association s'inscrit dans une démarche qualité dont l'objectif premier est d'assurer un bien-être optimal aux personnes accueillies. Notre démarche est basée sur l'écoute des besoins quotidiens des personnes et de leur entourage ainsi que du personnel.

Nous pensons que l'accès à l'accompagnement et aux soins est un droit pour chacun. C'est pourquoi nous sommes extrêmement sensibles à la justesse de nos tarifs et à la notion de maîtrise des coûts, afin que l'aspect économique ne soit pas un obstacle à l'accueil des personnes, tout en assurant un haut niveau de qualité et de services.

**UN MILITANTISME ACTIF** : les valeurs qui fondent notre action doivent être défendues auprès des financeurs, des partenaires et au plus haut niveau de l'Etat.

Notre action vise à faire changer le regard de la société sur le grand âge et ainsi combattre l'âgisme.

# NOS OBJECTIFS STRATEGIQUES

## **DEVELOPPER NOS RESEAUX**

Renforcer notre action en collaborant, en s'associant avec d'autres acteurs partageant nos valeurs.

## **DEVELOPPER L'ASSOCIATION POUR LA QUALITE**

La mutualisation permet d'optimiser les ressources et les compétences. Nous recherchons toujours l'amélioration de la qualité in fine pour l'accompagnement de la personne.

## **PROMOUVOIR LA PARTICIPATION A LA REFLEXION SUR LE PROJET**

Multiplier les groupes de réflexion sur l'organisation, les objectifs, les moyens, les modes d'accompagnement, les réponses à apporter aux besoins identifiés.

## **ADAPTER L'OFFRE AUX BESOINS DES PERSONNES**

Entendre et analyser les besoins des personnes afin d'adapter au mieux la réponse, dès la conception architecturale, l'aménagement et la décoration, l'accompagnement humain...

## **VALORISER NOS ACTIONS PAR UNE COMMUNICATION DE QUALITE**

Concevoir des outils de communication externe efficace permettant de mettre en avant les valeurs et le savoir-faire associatifs.

## **DIVERSIFIER LE CHAMP D'ACTION (DOMICILE, DOMICILE ADAPTE...)**

Être capable d'accompagner la personne dans son parcours de vie afin de la sécuriser en proposant une réponse adaptée à ses besoins et leur évolution.

## **FAIRE DE L'EHPAD UN DOMICILE**

Lutter contre la « sanitarisation » et la déshumanisation des EHPAD en recherchant à mettre en œuvre tout ce qui contribue à en faire des lieux de vie les plus proches possibles du domicile.

## **PROMOUVOIR LA DOMOTIQUE ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

Étudier toutes les solutions possibles améliorant le quotidien des personnes et des collaborateurs, facilitant le lien et assurant la qualité de l'accompagnement.